



Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ELECTIVE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS DE TENNIS DE TABLE

Calais, le samedi 4 septembre 2021

Réf : 212-RE-21-09-04-PV-DS- EM

Ont pris place à la tribune aux côtés de **Emmanuel MACHON**, Président du Comité Départemental de Tennis de Table du Pas-de-Calais,

Natacha MOUTIN-LEVREAY, Vice-Présidente Sport & Santé, représentant M Bruno PIECKOWIAK Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais et Vice-président du comité départemental du sport adapté,

Jean DOUILLY Vice-Président du Comité Départemental de Tennis de Table du Pas-de-Calais

Jean-Pierre CONDETTE Trésorier Général du Comité Départemental de Tennis de Table du Pas-de-Calais,

Didier SENECHAL, Secrétaire Général du Comité Départemental de Tennis de Table du Pas-de-Calais,

Stephanie GUISELAIN, Maire adjointe aux sports, Conseillère Départementale du Canton de Calais représentant Mme Natacha BOUCHART, Maire de Calais,

Patrick LUSTREMAN, Secrétaire Général de La Ligue des Hauts de France, représentant M Christian BRIFFEUIL, président de La Ligue et président de la commission nationale des statuts et règlements à la Fédération Française de Tennis de Table, représentant M Gilles ERB, président de la Fédération Française de Tennis de Table,

Tony MARTIN, Président du Comité de l'Aisne de Tennis de Table.

Autres Membres du Comité Directeur présents : Maxime BERNARD - Jean-Claude DALONGEVILLE - Dominique DELION – Sylviane DELION – Nathalie DESPREZ – Gérald OLIVARES – Mickael ZAKRZEWSKI

Membres du Comité directeur excusés

– Julien DUEZ -

- Daniel POULY

Personnalités excusées :

Mme Natacha BOUCHART, Maire de Calais et Présidente Grand Calais Terres & Mers, Vice-Présidente Région Hauts de France,

M. Bruno PIECKOWIAK, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais et Vice-président du comité départemental du sport adapté,

M. Gilles ERB, Président de la Fédération Française de Tennis de Table,

M, Christian BRIFFEUIL, Président de la Ligue,

Mme Martine DRAY, Président du Comité de l'Oise,

M, Dominique COISNE, Président du Comité du Nord,

M. Charles COURSAC, Directeur de la société DAUPHIN Tennis de Table,

M. Jean-Christophe MAILLARD, Commissaire aux comptes

Clubs présents : 26 clubs sur les 90 affiliés.

Arques ES, Béthune-Beuvry ASTT, Boulogne sur Mer ABCP, Bully LP, Burbure TT, Calais Olympique TT, Calais Balzac TT, Carvin ATT, Coupelle-Neuve FR, Divion ASTT, Douvrin CSFM, Eperlecques TLTT, Frévent Tennis de Table, Haisnes-Hulluch TT, Longuenesse AL, Marck PPC, Marquise ASTT, Noyelles Godault PPC, Noyelles Godault TTSM, Outreau APB, Saint Laurent Blangy TTI, Sainte Catherine Lez Arras ASTT, Saint-Omer Helfaut TT, Samer TT, Vendin Les Béthune TT, Violaines TT

Clubs excusés : DAINVILLE ASTT, BALINGHEM ALFJP

- **Le président ouvre la séance à 15 h 30** en saluant et en souhaitant la bienvenue aux invités, aux présidents, à tous les Délégués, à l'ensemble des membres présents à cette Assemblée Générale ordinaire.
- Il remercie au nom de tous, le président et les bénévoles du club de CALAIS OTT, ainsi que la municipalité de nous accueillir en ce complexe sportif.
- Il donne la parole à M. Bernard LETREN, président du club de Tennis de Table, qui a bien voulu accueillir notre Assemblée Générale électorale.

Didier SENECHAL, secrétaire général, présente les membres présents à la table d'animation cités précédemment.

- Il excuse les personnalités, membres du Comité directeur, et clubs n'ayant pu être parmi nous ce 4 septembre 2021.
- Il rend hommage à toutes les personnes qui nous ont quittés depuis septembre 2019, personnalités, sportifs, membre du CDTT62, proche d'un membre de la famille du tennis de table. Il évoque également les derniers événements qui ont brisés des vies innocentes. Pour tous ces disparus nous nous levons afin de respecter une minute de silence.

NOS DEFUNTS :

Mme Martine PAWLIK
 M. Marcel DENIS
 M. Bernard SOLTYSIAK
 M. Daniel KREMPSKI
 Mme Georgina DENISE
 M. Jean-Claude DECLERCQ
 M. Jacques SECRETIN

Puis fait lecture de l'ordre du jour.

- 1 Adoption du procès-verbal des Assemblées extraordinaire et ordinaire du 5 septembre 2020 à NOYELLES GODAULT (62)
- 2 Rapport moral du secrétaire général
- 3 Élection complémentaire au Comité directeur
 - Explications sur la procédure de vote
 - Présentation des candidats
 - Vote
- 4 Allocution du Président du Comité Départemental
- 5 Election du deuxième Commissaire Vérificateur
- 6 Présentation des bilans financiers de la saison 2020/2021
- 7 Rapports du Commissaire Vérificateur
- 8 Affectation des résultats financiers au fonds associatif
- 9 Présentation du budget prévisionnel 2021-2022
- 10 Adoption du Budget prévisionnel
- 11 Remise des Mérites départementaux échelon Bronze, Argent et Or
- 12 Remise des récompenses au Président d'Honneur et aux membres d'Honneur
- 13 Proclamation du résultat de l'élection complémentaire du Comité Directeur

- 14 Proclamation du résultat du vote pour le deuxième Commissaire Vérificateur
- 15 Interventions des Personnalités
- 16 Questions diverses parvenues au Président pour le 13 août 2021
- 17 Clôture de l'Assemblée générale électorale 2021

1- Adoption du procès-verbal des Assemblées Générales extraordinaire et Ordinaire du 5 septembre 2020 à NOYELLES GODAULT

Le secrétaire rappelle que ce procès-verbal est consultable sur le site du CDTT62 depuis septembre 2020. Aucune modification n'est demandée.

Le vote est effectué à main levée.

Le procès-verbal du 5 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

2- Rapport moral du Secrétaire Général

ANNEXE 1

3- Election du Comité Directeur

- Explication de la procédure de vote

La candidature de Roselyne LAIGLE de Burbure TT est parvenue au CD62TT dans les délais réglementaires.

Le Président demande aux délégués de club s'ils souhaitent élire le candidat par bulletin secret ou si celui-ci peut se faire à main levée.

Les délégués de club se positionnent pour un vote à main levée.

42 clubs présents au moment du vote - Cette Assemblée dispose de **156 voix**

Roselyne LAIGLE est élue à l'unanimité

4- Allocution du Président du CD62TT

Intervention de M Emmanuel MACHON, Président du Comité Départemental

ANNEXE 2

5- Election du deuxième Commissaire Vérificateur

M. Daniel LEFEBVRE soumet sa candidature au poste de deuxième Commissaire Vérificateur pour l'Olympiade 2020/2024.

Le vote s'effectue à main levée.

M. Daniel LEFEBVRE est élu à l'unanimité.

6- Présentations des bilans financiers prévisionnels saison 2020/2021.

La saison étant terminée, nous pouvons donc vous présenter des bilans financiers arrêtés.

ANNEXE 3

7- Rapport du Commissaire Vérificateur

En l'absence du Commissaire Vérificateur, M. Jean-Pierre CONDETTE, Trésorier Général fait lecture de son rapport.

Monsieur Jean-Christophe MAILLARD, Commissaire Vérificateur, a transmis son rapport pour la saison 2020-2021 qui confirme l'exactitude des informations transmises par le Trésorier Général à l'Assemblée. Il affirme avoir eu en sa possession tous les documents comptables demandés et félicite le Trésorier Général pour l'exactitude et l'excellente tenue des comptes du Comité.

ANNEXE 4

8- Affectation du résultat financier au fonds associatif.

Le Trésorier Général propose aux délégués des clubs constituant l'Assemblée générale d'affecter l'excédent de 4 806,61 € pour la saison 2020/2021 au fonds associatif, soit un total de 118 889,04 €

Aucune objection n'est formulée. L'Assemblée, par un vote à main levée, décide à l'unanimité d'affecter ces excédents au fonds associatif.

9- Présentation du budget prévisionnel 2021 - 2022

Le Trésorier Général présente le budget prévisionnel 2021-2022.

Celui-ci est équilibré à la somme de 131 865 €.

Le budget prévisionnel a été adopté par le Comité Directeur lors de la réunion de rentrée du CD62 TT du samedi 28 août 2021 à BOULOGNE.

ANNEXE 5

10- Adoption du Budget Prévisionnel

Le budget prévisionnel qui vient d'être présenté pour la saison 2021-2022, a été adopté par un vote à main levée à l'unanimité des délégués des clubs présents.

11- Remise des mérites départementaux échelon Bronze, Argent, Or

Le conseil de l'ordre remet ce mérite aux 11 récipiendaires pour leur engagement pour le Tennis de Table et leur Club :

Bronze

HUYGHE Guillaume COUPELLE NEUVE FR

MICHEL Didier LOOS EN GOHELLE TT

ROGOZINSKI Jean-François LOOS EN GOHELLE TT

Argent

<i>BOIN Guillaume</i>	<i>CALAIS OTT</i>
<i>CHENU Bernard</i>	<i>VIOLAINES TT</i>
<i>DHUMERELLE Privat</i>	<i>NOYELLES GODAULT TTSM</i>
<i>LAIGLE Roselyne</i>	<i>BURBURE TT</i>
<i>LANNOY Olivier</i>	<i>OUTREAU APB</i>
<i>TRICART Romain</i>	<i>SAINTE CATHERINE ASTT</i>
<i>VERNAC Xavier</i>	<i>BOULOGNE ABCP</i>

Or

<i>BANCART Bernard</i>	<i>CALAIS BALZAC TT</i>
------------------------	-------------------------

12- Remise des récompenses au Président d'Honneur et aux Membres D'Honneur

Jean DOUILLY présente les excuses de Michel CNOCKAERT et Bernard KAZMIERCZAK qui, malheureusement, ne peuvent être présents parmi nous.

Après avoir évoqué le passé « pongistique » des deux membres présents (Pierre-Alain BAYART et Jacques LEPLAT), un panier garni leur est offert par le Président du Comité.

13- Proclamation du résultat de l'élection complémentaire du Comité Directeur

Les résultats du vote à main levée ont été évoqués dans le point 3.

14- Proclamation du résultat du vote pour le deuxième Commissaire Vérificateur

Les résultats du vote à main levée ont été évoqués dans le point 5.

15- Interventions des Personnalités

En l'absence du Maire de Calais, Mme Stéphanie GUISELAIN, Maire adjointe aux sports, Conseillère Départementale du Canton de Calais prend la parole.

En l'absence de M. Bruno PIECKOWIAK, Mme Natacha MOUTIN-LEVREAY, Vice-Présidente Sport & Santé, prend également la parole.

Puis M Tony MARTIN, Président du Comité de l'Aisne de Tennis de Table.

16 - Questions Diverses.

Aucune question n'est parvenue au Président, ce point ne sera donc pas traité.

17- Clôture de l'AG ordinaire du CD62TT

Le Président remet une plaquette souvenir à :

M. Bernard LETREN, Président du club de CALAIS OTT,
Mme Stéphanie GUISELAIN, Maire adjointe aux sports de CALAIS,

Le Président clôt l'Assemblée Générale ordinaire du 4 Septembre 2021 à 18 h 15.

Au nom de la municipalité et du club de CALAIS OTT, le Président invite tous les participants au pot de l'amitié.

ANGRES le 4 octobre 2021

Le Secrétaire Général,
Didier SENECHAL



Le Président
Emmanuel MACHON



Rapport administratif

Le Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

L'Association dite "Comité Départemental du Pas de Calais de Tennis de Table", créée par le Comité directeur de la Fédération Française de Tennis de Table en application, de l'article 8 de ses statuts, comprend des groupements sportifs ayant pour but de faire pratiquer le tennis de table sur le territoire du service départemental du Ministère chargé des Sports dans le Pas de Calais.

Elle a pour objet :

- a) d'organiser, de coordonner, de développer et de contrôler la pratique du tennis de table sous toutes ses formes sur le territoire du département,
- b) d'organiser les compétitions et notamment les championnats départementaux dans toutes les catégories inhérentes à cette pratique,
- c) de défendre les intérêts moraux et matériels du tennis de table du département

Ces principes de bases énoncés, voici le rapport d'activité de la saison 2020 / 2021

LES STATISTIQUES

Dans ce rapport nous allons faire l'état statistique de nos effectifs :

- Les licenciés
- Les associations

LES LICENCIES

C'est dans le cadre du Plan de Développement, que le Comité Départemental du Pas-de-Calais vous a présenté pour l'olympiade 2016/2020, que nous analyserons les statistiques des licenciés pour la saison 2019/2020.

Les tableaux ci-dessous récapitulent le nombre de licenciés par type de licence et par catégorie d'âge avec un comparatif entre la saison qui vient de s'achever et la saison précédente.

a) Les licences. Saisons 2020/2021 avec comparatif 2019/2020

Comité du PAS-DE-CALAIS		Poussins		Benjamins		Minimes		Cadets		Juniors		Seniors		Vétérans		Licenciés			
		M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	Mess	Dames	M+D	
19/20	TRADITIONNELLES	61	14	120	29	179	33	202	31	183	31	800	80	1193	67	2738	285	3023	
20/21	TRADITIONNELLES	30	12	70	14	127	23	147	32	164	33	693	65	1081	70	2312	249	2561	-462
19/20	PROMOTIONNELLES	145	42	83	36	97	18	64	8	24	10	79	31	240	59	732	204	936	
20/21	PROMOTIONNELLES	86	46	61	22	66	19	42	5	10	8	45	23	150	38	460	161	621	-315
19/20	EVENEMENTIELLES	372	284	235	139	174	86	183	57	125	46	188	97	220	121	1497	830	2327	
20/21	EVENEMENTIELLES	49	22	13	5	2	2	0	0	0	0	1	1	3	11	49	22	13	-2 314
19/20	TOUS TYPES	578	340	438	204	450	137	449	96	332	87	1067	208	1653	247	4967	1319	6286	
20/21	TOUS TYPES	116	58	131	36	193	42	189	37	174	41	738	88	1231	108	2772	410	3182	-3 104
Différence Tous types		-462	-282	-307	-168	-257	-95	-260	-59	-158	-46	-329	-120	-422	-139	-2195	-909	-3104	

Forte baisse du nombre de licenciés dans toutes les catégories et dans toutes les licences. L'impact COVID se fait ressentir.

Le Tableau des pourcentages par type de licence au 30 juin 2021

	Licences promotionnelles	Licences traditionnelles	Licences événementielles	Licences Tous types
	621 (936)	2 561 (3 023)	109 (2 327)	3 182 (6 286)
	- 33,65 %	-15,28 %	-95,31%	-49,38 %
Messieurs :	460 (732)	2 312 (2 738)	68 (1 497)	2 772 (4 967)
Dames :	161 (204)	249 (285)	41 (830)	410 (1 319)

DONT :

JEUNES	365 (527)	652 (883)	93 (1 701)	1 017 (3 111)
Jeunes G. :	265 (413)	538 (745)	64 (1 089)	803 (2 247)
Jeunes F. :	100 (114)	114 (138)	29 (612)	214 (864)

Baisse logique des licences événementielles, aucune manifestation n'a pu être faite pour une grosse partie de l'année.

Situation du CD62 TT au sein de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table

1- Licenciés : Ligue Hauts-de-France : 16 085

Au 30 juin 2021, le Comité du Pas-de-Calais reste le 2^{ème} comité de la Ligue.

Le Comité du Nord (8 794) *représente 54.67 % des licenciés de la Ligue*, le Comité du Pas-de-Calais (3 291) **20.46 %**, le Comité de l'Oise (1 549) 9,63 %, le Comité de la Somme (1 351) 8,40 % et celui de l'Aisne (1 100) 6.84 %.

2- Les clubs : Ligue Hauts-de-France : 380

Le Comité du Nord : 163 clubs

Le Comité Pas-de-Calais : 90 clubs

Le Comité de l'Oise : 51 clubs

Le Comité de la Somme : 46 clubs

Le Comité de l'Aisne : 29 clubs

	TRADITIONNEL	PROMOTIONNEL	EVENEMENTIELLE	TOTAL	%
Nord	5 079 (6 329)	1 660 (3 023)	2 055 (7 196)	8 794 (16 548)	- 46,86
Pas-de-Calais	2 561 (3 022)	621 (936)	109 (2 327)	3 291 (6 285)	- 47,64
Oise	1 153 (1 408)	396 (647)	0 (58)	1 549 (2 113)	- 26,69
Somme	1 063 (1 205)	283 (399)	5 (1)	1 351 (1 605)	- 15,83
Aisne	641 (787)	131 (271)	328 (737)	1 100 (1 795)	- 38,72
Ligue Hauts-de-France	10 497 (12 752)	3 091 (5 276)	2 497 (10 319)	16 085 (28 347)	- 43,26

Situation du CD62 TT au sein de la FFTT en termes de licenciés

Le classement des comités départementaux – Comparaison saison 2020/2021 (2019/2020) (différence)

Challenge des Comités par Licenciés « TRADITIONNEL »		
Clast	Licenciés	Comité
1 ^{er}	5079 (6 329)(- 1250)	NORD
2 ^{ème}	3564 (4 432)(-868)	LOIRE ATLANTIQUE
3^{ème}	2561(3 023) (-462)	PAS DE CALAIS
4 ^{ème}	2498 (2 997) (-499)	VENDEE
5 ^{ème}	2312 (2 896) (-584)	SEINE MARITIME

Le Comité du Pas-de-Calais conserve sa 3^{ème} place.

Challenge des Comités par Licenciés		
« PROMOTIONNEL »		
Clast	Licenciés	Comité
1 ^{er}	2 488 (3 245) (-757)	YVELINES
2 ^{ème}	1 903 (2 611) (-709)	LOIRE ATLANTIQUE
3 ^{ème}	1 736 (2 891) (-1155)	RHONE
4 ^{ème}	1 660 (3 023) (-1 363)	NORD
5 ^{ème}	1 256(2 124) (-868)	ESSONNE
22^{ème}	621 (936) (-315)	PAS DE CALAIS

Le Pas-de-Calais gagne 4 places

Challenge des Comités par Licenciés		
« EVENEMENTIELS »		
Clast	Licenciés	Comité
1 ^{er}	2 055 (7 196) (-1 250)	NORD
2 ^{ème}	801 (1 411) (- 868)	LOIRET
3 ^{ème}	784 (1 553) (- 769)	ESSONNE
4 ^{ème}	621 (1 050) (- 421)	ISERE
5 ^{ème}	498 (3) (+ 495)	LOIR ET CHER
15^{ème}	109 (2 327) (- 2 218)	PAS DE CALAIS

Le Comité du Pas-de-Calais passe de la 3^{ème} place à la 15^{ème} place.

Challenge des Comités par Licenciés		
« TOUTES CATEGORIES DE LICENCES »		
Clast	Licenciés	Comité
1 ^{er}	8 794 (16 548) (-2 945)	NORD
2 ^{ème}	5 788 (7 648) (- 1 860)	LOIRE ATLANTIQUE
3 ^{ème}	4 639 (6 494) (-1 855)	YVELINES
4 ^{ème}	3 705 (5 477) (- 1 772)	ESSONNE
5 ^{ème}	3 454 (5 773) (- 2 319)	RHONE
6^{ème}	3 291 (6 286) (- 2 995)	PAS DE CALAIS

Le Comité du Pas-de-Calais perd une place et se classe 6^{ème} comité de France, toutes licences confondues.

LES ASSOCIATIONS

Au cours de la saison 2020/2021, 90 clubs étaient affiliés à la Fédération Française de Tennis de Table dans le département du Pas-de-Calais.

Soit le même nombre de club que l'année 2019/2020.

2019 / 2020

CARVIN ATT	183
BETHUNE-BEUVRVY ASTT	164
SAINT LAURENT BLANGY TTI	136
CALAIS-BALZAC TT	125
AVION TT	116
FREVENT TENNIS DE TABLE	107
MARCK PPC	103
BULLY LP	100
ISBERGUES MJEP	95
DAINVILLE ASTT	83

2020 / 2021

CARVIN ATT	161
BETHUNE-BEUVRVY ASTT	123
SAINT LAURENT BLANGY TTI	110
BOULOGNE SUR MER ABCP	106
AVION TT	91
CALAIS-BALZAC TT	86
ARRAS TENNIS DE TABLE	82
MARCK PPC	79
ISBERGUES MJEP	77
FREVENT TENNIS DE TABLE	72

En jaune : ceux qui intègrent le TOP 10

Répartition des licenciés dans les clubs du département

Licenciés par club	Nombre de clubs	Total clubs	% clubs	Nombre licenciés et % effectif
de 3 à 10	10	71	78,88 %	1671 52,51 %
11 à 20	22			
21 à 30	22			
31 à 40	10			
41 à 50	7			
51 à 60	6	15	16,66 %	1011 31,77 %
61 à 70	3			
71 à 80	3			
81 à 90	2			
91 à 100	1			
101 à 150	3	4	4,46 %	500 15,72 %
151 à 200	1			
plus de 201	0			
	90	90		3182

52,51 % des clubs ont moins de 50 joueurs contre 36,48 % l'année dernière,

Les clubs de plus de 100 joueurs représentent 15,71 % des effectifs contre 23,59 % l'année dernière

A.G. du 04 septembre 2021

Madame la Conseillère Départemental
Madame la Maire-Adjointe chargé des sports,
Madame la Vice-présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais,
Messieurs les élus de la Fédération Française de Tennis de Table et de la Ligue Hauts-de-France
Mesdames et Messieurs les Présidents des associations de Tennis de Table du Pas-de-Calais,
Mesdames et Messieurs les Délégués des associations de Tennis de Table du Pas-de-Calais,
Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Départemental,
Mesdames, Messieurs,

Nous nous trouvons aujourd'hui dans cette très belle salle mise à notre disposition par la municipalité de Calais et sachez, Madame la Maire-Adjoint aux sports, que nous sommes très sensibles à l'investissement de votre commune pour le club de l'Olympique Calais Tennis de Table. Celui-ci vient d'une fusion de deux clubs de Calais, le S.O.C Jean Macé et Greuze en 1998. A cette époque, la ville de Calais faisait construire un complexe sportif du nom de Calypso où nous sommes réunis aujourd'hui et proposa à ce nouveau club d'y évoluer dans une salle spécifique.

Je tiens à remercier et féliciter le président M. Bernard Letren qui, avec son équipe de bénévoles, participe à de nombreuses manifestations associatives ou sportives, tant dans la commune que dans le département. Le dynamisme de ce club se traduit par de nombreuses places d'honneur dans les challenges que le Comité met en place pour récompenser ses clubs mais aussi par son équipe première qui a évolué pendant plusieurs saisons à l'échelon national.

La saison 2020/2021, restera dans nos souvenirs comme une saison particulière, à cause de la crise sanitaire de la COVID. De ce fait toutes les compétitions ont été annulées mais espérons que ce sera la seule saison et qu'avec l'aide du Pass Sanitaire la nouvelle saison pourra se dérouler sans aucun problème. Didier Sénéchal, notre secrétaire général, vous détaillera dans son rapport moral la saison écoulée.

Nos finances sont saines, Jean-Pierre Condette, notre trésorier général vous détaillera les bilans tout à l'heure.

Une saison ne pourrait se dérouler sereinement sans nos partenaires institutionnels et privés qui ont une nouvelle fois démontré leur soutien et leur accompagnement au quotidien malgré cette saison difficile :

- Le Conseil Départemental du Pas-de-Calais : à travers le contrat d'objectifs, l'hébergement du Comité Départemental à la maison des Sports du Pas-de-Calais à ANGRES, l'aide aux clubs qui évoluent aux deux premiers niveaux nationaux, ou qui s'investissent dans les publics en difficulté ou minoritaires,
- Le Conseil régional qui aide nos clubs de haut niveau
- L'Etat qui par l'intermédiaire de l'ANS continue à soutenir le sport amateur et à aider par le biais du chômage partiel les structures dont la nôtre qui emploient des techniciens sportifs.
- Toutes les municipalités qui accompagnent leur club en les aidants financièrement matériellement et techniquement, comme celle de Calais où nous nous trouvons cet après-midi,
- La Fédération Française de Tennis de Table et la Ligue Hauts-de-France, pour leur soutien et la valorisation de nos clubs à travers différents challenges et labellisations.
- Dauphin tennis de table et Butterfly : pour la remise accordée sur les dotations de nos challenges, l'équipement de nos entraîneurs et les remises accordées sur le matériel pongiste.
- Les nombreux correspondants de la presse régionale et locale qui écrivent beaucoup sur notre sport et nos clubs.

J'associe à ces remerciements les Membres du Comité Directeur qui souvent travaillent dans l'ombre, mais n'en font pas moins pour autant un travail remarquable et désintéressé au service des clubs et dans l'intérêt de notre discipline.



ANNEXE 3

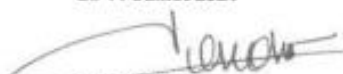
Compte de résultat 2020/2021.

CD62

COMPTE DE RESULTAT SAISON 2020/2021

	RECETTES (2019-2020)	RECETTES (2020-2021)	DEPENSES (2019-2020)	DEPENSES (2020-2021)
Subvention ANS	14 411,00	4 500,00		
Subvention ANS TETE DE RESEAU 2019	9 480,00	0,00		
Total Jeunesse et Sports	23 891,00	4 500,00		
Subvention Conseil Général Contrat Objectif	15 700,00	15 700,00		
Subvention Conseil Général Maison des Sports	2 965,00	2 965,00		
Total Conseil Général	18 665,00	18 665,00		
B.E. salaires et charges			109 387,82	106 982,89
Actions techniques	10 150,50	13 465,00	5 910,49	3 325,10
Actions promotionnelles			5 531,70	382,50
Emploi B.E. pour stages et visites clubs	9 805,50	1 925,50		
Arbitrage			2 255,00	159,28
Contrats Clubs-Comité	24 060,45	10 688,50		
Engagements clubs équipes, cotisations	16 487,50	4 087,00		
Frais administratifs			8 530,15	6 275,92
Frais administratifs Maison des Sports			3 595,00	3 385,00
Frais déplacements			3 871,28	1 273,90
Frais financiers			99,81	144,62
Achat petit matériel			3 492,58	3 401,79
Récompenses : coupes, médailles			2 977,74	394,02
Rembt Ind.Chômage, Urssaf Covid, Transition Pro	12 736,65	50 689,87		
Ressources propres (prod.except.,dons, ...)	2 302,18	102,00		
Revenus financiers	723,11	416,46		
Ristournes Ligue licences,critérium,mutation	54 744,50	25 992,30		
Sponsors divers	550,00	0,00		
Total	131 560,39	107 366,63	145 651,57	125 725,02
TOTAUX	174 116,39	130 531,63	145 651,57	125 725,02
Résultat 2019/2020 (excédent)			28 464,82	
Résultat 2020/2021 (excédent)				4 806,61
	174 116,39	130 531,63	174 116,39	130 531,63

Le 11 Juillet 2021



Le Trésorier :
Jean-Pierre CONDETTE

Le Président :
Emmanuel MACHON



RAPPORT DU COMMISSAIRE VERIFICATEUR

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente le rapport, sur :

- ✓ le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✓ les vérifications et informations spécifiques relatives à la saison 2020-2021,

I OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai procédé au contrôle des comptes au moyen des livres comptables et des justificatifs mis à ma disposition par le Trésorier, Monsieur Jean-Pierre CONDETTE.

Après avoir rappelé que :

- le total du bilan s'élève à 156 170 euros contre 161 972 euros l'an dernier,
- la saison se solde par un bénéfice de 4 807 euros contre 28 465 euros l'an dernier,
- la trésorerie a augmenté de 13 399 euros,
- les produits d'exploitation s'élèvent à 130 115 euros contre 173 389 euros l'an dernier.

En conséquence, je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de la saison écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur la note de l'annexe comptable relative aux engagements de fin de carrière qui s'élèvent au 30/06/2021 à 17 093 euros.

II VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations fournies aux membres de l'association.

Fait à SAINT MARTIN BOULOGNE,
Le 27 août 2021

Jean-Christophe MAILLARD,



Rapports du pôle financier

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020/2021


Le budget prévisionnel pour la saison 2021/2022, s'équilibre à hauteur de 131 865 €. Il a été adopté par les membres du Comité Directeur lors de la réunion du 28 août 2021 à BOULOGNE.

CD62 TENNIS DE TABLE

BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2021/2022

	RECETTES (2021-2022)	DEPENSES (2021-2022)
Subvention ANS	5 000,00	
Total Jeunesse et Sports	5 000,00	
Subvention Conseil Général Contrat Objectif	16 000,00	
Subvention Conseil Général Maison des Sports	2 965,00	
Total Conseil Général	18 965,00	
B.E. salaires et charges (y compris frais départs)		95 000,00
Actions techniques	10 000,00	6 000,00
Actions promotionnelles		6 000,00
Emploi B.E. pour stages et visites clubs	10 000,00	
Arbitrage		2 500,00
Contrats Clubs-Comité	30 000,00	
Engagements clubs équipes, cotisations	16 000,00	
Frais administratifs		8 500,00
Frais administratifs Maison des Sports		3 765,00
Frais déplacements		4 000,00
Frais financiers		100,00
Achat petit matériel		3 000,00
Récompenses : coupes, médailles		3 000,00
Rembt de charges Ind.Chômage partiel	0,00	
Ressources propres (prod.except.,dons, ...)	1 000,00	
Revenus financiers	300,00	
Ristournes Ligue licences,critérium,mutation	40 000,00	
Sponsors divers	600,00	
Total	107 900,00	131 865,00
TOTAUX	131 865,00	131 865,00
	131 865,00	131 865,00

Le 11 juillet 2021


Le Trésorier :
Jean-Pierre CONDETTE

Le Président :
Emmanuel MACHON

